



Pour nous écrire : Caisse d'Allocations familiales de la Loire  
CS 12722  
42027 Saint-Etienne Cédex 1

Pour nous appeler 3230

**Service Habitat, Logement et Aides Individuelles**  
Unité Logement et Aides Individuelles

## DEMANDE D'AIDE A LA VIE QUOTIDIENNE Pour les QF de 0 à 900 €

NUMERO ALLOCATAIRE :

NOM ..... Prénom .....

Adresse.....

Téléphone .....

**J'atteste sur l'honneur avoir vécu une de ces situations depuis moins de 6 mois :**

Séparation - Date : .....

Grossesse - Date de la déclaration faite à la Caf : .....

Naissance - Date : .....

Première installation dans un logement - Date : .....

Décès parent ou enfant – Date : .....

Déménagement – Date : .....

Si vous n'êtes pas dans une de ces situations, cochez la case suivante

**Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la Banque de France ?**

Oui  Non

Aide à la vie quotidienne pour les familles dont le QF est inférieur à 900 € et qui n'ont pas déjà un prêt Caf en cours :

QUOTIENT FAMILIAL	MONTANT AIDE	
De 0 à 350 €	600 €	100 % en subvention (Délai entre 2 demandes de subvention 1 an de date à date)
De 351€ à 900 €	800 €	100 % en prêt
<b>Pour les QF 351 € à 600 € le montant de l'aide peut être porté à 900 € dans les cas de changement de situation dans les 6 derniers mois : séparation, grossesse, naissance, première installation dans un logement, déménagement, décès d'un parent ou d'un enfant.</b>		
De 351 à 600 €	900 €	100 % en prêt

Emplacement réservé à la Caf

DEQUIP

MAT  
IDX L 102050 G  
CDV



>000000102050000000<

**Equipements concernés :**

- Appareils ménagers ;
- Equipement numérique (hors téléphonie) ;
- Mobilier de maison ;
- Matériel de puériculture ;
- Réparation ou location de véhicule.

L'achat d'occasion est accepté sous condition d'être effectué auprès d'un dépôt vente, d'une ressourcerie pouvant transmettre un devis, un bon de commande et une facture.  
Le matériel ménager d'occasion doit-être garanti 6 mois minimum.

**ATTENTION :** Vous ne devez pas prendre d'engagement auprès des fournisseurs avant l'accord de la Caf. Vous devrez, après accord, transmettre le bon de commande ou la facture à la Caf pour paiement au magasin. Les démarches devront être réalisées dans un délai de 4 mois. Passé ce délai, la demande sera annulée.

**Pièces à fournir :**

- Devis établi par le magasin des articles que vous souhaitez acheter ou devis du garagiste ;
- Attestation sur l'honneur précisant que vous recevez régulièrement vos enfants, si vous êtes parent accueillant ces enfants en raison de votre droit de visite ou dans le cadre d'une garde alternée ;
- Accord de votre tuteur ou curateur si vous êtes sous mesure de protection.

**Je m'engage à :**

- Me soumettre à toute enquête et tout contrôle jugés utiles par la Caf, des contrôles au domicile des bénéficiaires sont effectués régulièrement par la Caf.
- Rembourser l'aide accordée dans les délais qui m'auront été fixés.
- Rembourser immédiatement le montant de ma dette pour le cas où, ayant cessé de dépendre de la Caf en qualité d'allocataire, celle-ci ne consentirait pas au maintien des délais accordés.
- Aviser la Caf dans la huitaine de tout changement d'adresse ou de situation.

Je soussigné certifie sur l'honneur l'**exactitude** de tous les renseignements fournis, et demande expressément que les remboursements mensuels soient prélevés sur le montant de mes prestations familiales.

A ..... le .....

Signature

